



14 INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14^e ARRONDISSEMENT N°41 OCTOBRE 2017

La Ville déploie sa réforme des conservatoires pour diversifier l'offre pédagogique et permettre à plus de jeunes parisiens d'accéder à un enseignement culturel conforme à leurs aspirations.

p. 12 à 13



Des écoles plus belles en cette rentrée

p. 8



La piscine Aspirant Dunand et le centre sportif Rosa Parks réceptionnent les dons des Parisiens!

p. 9



La nouvelle rue Daguerre inaugurée à l'occasion de la Nuit Blanche

p. 10

LE CONSERVATOIRE ÉVOLUE ET JOUE EN ÉQUIPE



PUBLICITÉ



© Orelie Grimaldi

ÉDITORIAL

CARINE PETIT, MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT

C Chers citoyens du 14^e,

Les grands moments de la rentrée de septembre ont été l'occasion de démontrer l'énergie citoyenne de notre arrondissement et sa vitalité : rentrée scolaire, Forum de Rentrée, intérêt grandissant pour le Budget Participatif, ou encore votre participation aux nombreux rendez-vous organisés avec mon équipe dans le cadre d'1 Semaine, 1 Quartier.

La réussite et l'énergie qui se dégagent de ces rendez-vous nous donnent, une fois de plus, l'élan nécessaire pour les mois à venir. Je ne le dirai jamais assez : j'ai la conviction que l'échelle locale qu'est notre arrondissement est un espace privilégié pour que chacune et chacun s'impliquent à nos côtés pour mettre en place des solutions, des projets d'intérêt collectif et apportent concrètement une pierre aux transformations écologiques, sociales et démocratiques nécessaires.

Quelques exemples : la multiplication des jardins partagés de quartier, des composts citoyens, la réalisation du projet de la rue Daguerre, l'opération « Tous Mobilisé » autour des écoles 188/190 Alésia, le démarrage prochain des travaux de la Ferme de la Tombe Issoire sont autant d'expériences et de projets menés ensemble et qui apportent des solutions.

Ce mois d'octobre est aussi le moment de vous présenter notre compte-rendu de mi-mandat sur la base des engagements que j'avais pris auprès de vous en 2014.

Les rendez-vous d'1 Semaine, 1 Quartier, les Conseils d'arrondissement et les Conseils de quartier sont des espaces ouverts au public et au dialogue, et nous vous y attendons nombreux tout au long de l'année pour faire progresser le débat et les actions qui en découlent.

Au plaisir de vous rencontrer autour de nos envies d'un 14^e qui grandit !

CARINE PETIT
MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

 @carine_petit

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack
Rédaction : Julie Bordron, Gwenaëlle Evin, Mélanie Méreau-Jeanne
Photos : Laurent Bourgogne, Anthony Deperraz, Arthur Distel, Yann Guillotin, Vincent Jarousseau
Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36.
2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris Cedex 14
Création graphique : Advitam. Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39
Tirage : 74 000 ex. Impression : Léonce Deprez
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

SOMMAIRE



EN IMAGE / AGENDA

Votre été en 2017

p. 4-5

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Vœu demandant le maintien du dispositif des contrats aidés, bilan de la commission de désignation logement, Vœu relatif à la création d'un terminus des bus 38 et 28/92 Porte d'Orléans, le centre d'animation Vercingétorix rebaptisé Paris Anim' Angel Parra

p. 7

LE 14^e EN MOUVEMENT

Ça bouge rue de l'Ouest !

p. 8

Le centre de distribution des Restaurants du cœur rue de Gergovie rénové

p. 9

La nouvelle rue Daguerre

p. 10-11

À la rencontre des commerçants

p. 11

ZOOM SUR

Le conservatoire évolue et joue en équipe

p. 12-15

DÉCRYPTAGE

Comment le vélo se généralise à Paris ?

p. 17

TRIBUNES

p. 18-19

RETOURS EN IMAGES VOTRE ÉTÉ EN 2017



© Arthur Distel

LE TEMPS DES VACANCES À ELISABETH PLAGE

Elisabeth Plage, du 6 juillet au 6 août, a permis à tous de goûter au parfum des vacances au cœur de Paris. Avec la vingtaine d'activités proposées, chacun pouvait composer son programme à la carte, farniente ou résolument sportif. Toujours aussi apprécié le bassin extérieur permettant à nouveau de profiter du plaisir de la baignade en plein air et de séances d'aquagym. En soirée l'ambiance prenait un ton festif autour des animations de la buvette d'Elisabeth. Un cocktail gagnant qui a attiré plus de 30 000 visiteurs pendant l'été.



© Arthur Distel

L'ART POUR TOUS AUX 14'ARTS

Le premier week-end de juillet, l'art s'est invité partout dans l'arrondissement. Pendant que dans plus de 80 ateliers, des artistes faisaient Portes Ouvertes pour présenter leur travail de création, d'autres s'installaient à des points stratégiques entre la mairie et l'avenue Denfert-Rochereau pour des performances en live surprenantes et participatives. En quelques heures, des fresques ont jailli partout, jusqu'au socle du Lion de Belfort ! Merci aux 200 artistes qui ont fait le succès de cette manifestation et nous ont donné à voir autrement notre arrondissement.

AGENDA OCTOBRE 2017

DU 4 AU 8 OCTOBRE

CÉRAMIQUE 14

La belle annexe art-déco de la Mairie du 14^e accueille pendant 5 jours la 14^e édition du salon dédié à la céramique contemporaine. Porté par l'association A Tout Atout, Céramique 14 présente les créations de 29 artistes sélectionnés par un jury. Sont également exposées 42 pièces de grès bornois de la collection d'Yvette et Pierre Maréchal.

Plus d'Infos sur www.ceramique14.com ou page Facebook ceramique 14 Paris

NUIT DU 7 AU 8 OCTOBRE

NUIT BLANCHE

Le premier week-end d'octobre, les noctambules pourront de nouveau partir à la découverte de créations originales dans les rues du 14^e. En plus des trois lieux présentant des installations artistiques (rue Daguerre, Centre Paris Anim' Vercingetorix, FIAP), deux expositions sont présentées à la Mairie du 14^e et à la Galerie L'EXPO.

Et à 19h, venez assister à la mise en lumière de la cheminée de la MPAA/Broussais.

Programme complet dans le livret des événements et sur mairie14.paris.fr

8 OCTOBRE, DE 13H30 À 19H30

HOMMAGE AU GÉNÉRAL LECLERC

L'Association des Commerçants et Artisans de l'avenue du Général Leclerc (ACAGL14) commémore la mort du Général Leclerc il y a 70 ans. Au programme, commémoration officielle Porte d'Orléans, défilé de véhicules militaires et de figurants en habits d'époque, présentation du futur musée Général Leclerc place Denfert-Rochereau et animations (projections, exposition, fanfare et bal d'époque Swing).

Plus d'Infos sur la page Facebook [acagl14](https://www.facebook.com/acagl14)



© Arthur Distel

L'INCONTOURNABLE FORUM DE RENTRÉE

La météo était un brin capricieuse en ce premier samedi de septembre. Mais quelques averses n'ont pas suffi à détourner les Quatorziens de leur rendez-vous favori de rentrée. La foule était donc nombreuse pour visiter les stands de plus de 150 associations et services publics venus présenter leurs activités. De quoi satisfaire toutes les curiosités, les passions et les envies de s'engager ! Le forum de rentrée c'était aussi un festival de démonstrations sportives orchestrées par l'OMS 14, le sourire des enfants montant sur l'échelle du camion de pompier et une belle touche festive, jusqu'au concert final avec le bal des Martines. À l'année prochaine !



© Yann Guillotin

INAUGURATION DU NOUVEAU BOULODROME

Son déménagement était nécessaire pour lancer la construction de la future piscine de la porte d'Orléans. Tout beau, tout neuf, le nouveau boulodrome a été inauguré le 16 septembre par les élus en présence des riverains et des associations Les Boulistes et AB 14. L'occasion de disputer quelques belles parties sur ses 16 pistes dont 3 abritées. Chacun a pu apprécier aussi la belle ligne de son club house qui comprend une salle de convivialité et des locaux associatifs. L'entrée se fait à l'angle de l'avenue Paul Appel et de la rue du professeur Hyacinthe Vincent.



© DR

RENCONTRES FESTIVES ET SPORTIVES DE PERNETY

L'espace rénové du square Wyszynski et de la coulée verte servait de cadre, le samedi 24 septembre, à la seconde édition de ces rencontres. Cet événement a été inauguré l'an dernier par le Conseil de quartier Pernety avec la volonté d'en faire un rendez-vous sportif et festif pour tous les habitants. Cette année, après avoir partagé un déjeuner dans le square, des dizaines de participants, répartis en 6 équipes, ont pris part à un combiné de quatre épreuves : course, pétanque, football et quizz. Ils ont été récompensés par de jolis lots offerts par les commerçants du quartier.

14 OCTOBRE, DE 11H À 20H

PORTES OUVERTES DE « MA P'TITE FOLIE »

À l'occasion de la journée citoyenne de la santé mentale, le site des Grands Voisins accueille la 3^e édition de l'événement artistique et solidaire proposé par l'association Ma P'tite Folie, NyxArt, Psycom et Arts Convergences. Une journée chaleureuse et festive pour lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques et mieux vivre ensemble.

Programme sur www.nyx-art.org/maptitefolie

14 OCTOBRE, 14H30-17H30

RENCONTRES CONVIVIALES ET PRÉSENTATION DES PROJETS DU QUARTIER BROUSSAIS

Venez admirer le nouveau parvis devant la Maison des Pratiques Artistiques amateurs et rencontrer les acteurs du quartier ainsi que les porteurs des futurs aménagements.

Au niveau du 100, rue Didot

JUSQU'AU 22 OCTOBRE

1 SEMAINE, 1 QUARTIER

Débutées le 11 septembre, les rencontres se poursuivent jusqu'au 22 octobre. Les élus viennent à votre rencontre dans les quartiers Mouton-Duvernet (du 2 au 8 oct.), Didot-Porte de Vanves (du 9 au 15 oct.) et Montparnasse-Raspail (16 au 22 oct.)

Le programme détaillé est distribué dans votre boîte aux lettres et sur mairie14.paris.fr

PUBLICITÉ

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Le dernier Conseil d'arrondissement s'est réuni le 11 septembre.

EMPLOI



© DR

Vœu demandant le maintien du dispositif des contrats aidés

Les annonces du gouvernement pendant l'été sur la réduction, voire la suppression, des contrats aidés ont créé des situations de grandes précarités chez les personnes bénéficiant de ces emplois et également les associations et collectivités employeurs.

En soutien à ces personnes et leur employeur, participant au dynamisme local, le Conseil d'arrondissement a adopté un vœu exprimant son opposition aux mesures annoncées par le Gouvernement quant à la suppression des contrats aidés guidée par des principes d'austérité budgétaire sans mise en place de dispositif alternatif permettant le travail des associations. Le Conseil demande au Gouvernement de revenir sur ses premières décisions et de préciser les conditions de maintien du dispositif des emplois aidés ainsi qu'un calendrier réaliste permettant de respecter les personnes employées aujourd'hui en contrats aidés, qui se retrouvent, encore davantage, en situation de précarité.

LOGEMENT



© Vincent Jarousseau

Bilan de la commission de désignation

La commission est composée majoritairement d'acteurs associatifs, ainsi que des services sociaux, de 3 élus de la majorité municipale et 1 élu de l'opposition. Son rôle est de désigner

3 dossiers pour chaque logement du contingent de la Mairie d'arrondissement; l'attribution relevant au final d'une décision du bailleur.

En 2016, la commission a été amenée à délibérer sur 59 logements. Pour chacun de ces logements, une dizaine de dossiers étant présentés, 590 demandes ont été examinées.

2016 a été la première année « pleine » incluant les nouvelles modalités de désignation décidées en début de mandature: cotation de la Ville de Paris et anonymat des dossiers. Cela a naturellement conduit à faire évoluer le fonctionnement de la commission et à approfondir tant la transparence de l'organisation qu'à approfondir son action: une charte de fonctionnement a été élaborée afin de poser par écrit la manière d'organiser son travail. Cette charte a vocation à devenir un règlement intérieur validé lors d'une prochaine séance du Conseil d'arrondissement.

incluant le terminal des bus 38 et 92 et d'autre part à mener les études rapidement et à les communiquer dans leur totalité au Conseil d'arrondissement et aux riverains mobilisés.

PARIS'ANIM ANGEL PARRA



© DR

Le nouveau nom du centre d'animation Vercingétorix

Romancier et chanteur chilien, Angel Parra est né le 27 juillet 1943 à Valparaíso, au Chili. Il est le fils de Violeta Parra. Militant communiste, engagé auprès de Salvador Allende, il s'oppose au pouvoir de Pinochet. Angel Parra est arrêté et emprisonné. Suite à une mobilisation internationale, il est expulsé au Mexique en 1974 avant de s'installer en France.

Avec sa sœur Isabel, il travaille à entretenir la flamme de la solidarité avec le peuple chilien à travers leur répertoire, qui compte les chansons de Violeta mais aussi les textes d'Angel.

Résidant du 14^e et très impliqué dans sa vie associative et culturelle, Angel Parra marqua notre arrondissement. Usager du centre Paris Anim' Vercingétorix et très lié aux équipes, il y a donné des concerts et a travaillé en partenariat sur des événements extérieurs. Il avait noué avec les adhérents, les équipes et le public des relations privilégiées. Il avait à cœur de défendre au quotidien les valeurs partagées avec cet équipement public: l'éducation populaire, le vivre ensemble et la transmission.

Angel Parra est décédé le matin du samedi 11 mars 2017, à Paris, vaincu par le cancer à l'âge de 73 ans.

Le Conseil d'arrondissement a donc souhaité renommer le centre Paris Anim'Vercingétorix en centre Paris'Anim Angel Parra.

PLAN BUS



© DR

Vœu relatif à la création d'un terminus des bus 38 et 28/92 Porte d'Orléans

Dans le cadre de la concertation sur la refonte du plan Bus, il avait été demandé par la Mairie du 14^e et d'autres usagers ou association à ce que les bus 38 et 28 (futur 92) finissent leur trajet Porte d'Orléans et non rue du Père Coirentin. En effet, ce terminus oblige les bus à faire un tourne-à-gauche sur l'avenue et à emprunter des petites voies secondaires créant des nuisances pour les riverains. L'étroitesse des trottoirs sur la rue du Père Coirentin crée une insécurité pour les piétons au terminus actuel. Enfin l'absence d'intermodalités à proximité oblige les usagers à marcher longuement et dans de mauvaises conditions jusqu'aux autres modes de transports.

Ces demandes n'ayant pas été intégrées au nouveau plan bus adopté par le STIF et la Région Ile-de-France, le Conseil d'arrondissement a émis le vœu que le STIF s'engage à d'une part à revoir le fonctionnement des terminaux de bus de la Porte d'Orléans en

LE 14^e EN MOUVEMENT

INITIATIVES

Ça bouge rue de l'Ouest !

Avec les efforts de la Mairie et des bailleurs sociaux pour redynamiser le quartier, de sympathiques nouvelles enseignes font leur apparition rue de l'Ouest. Depuis le 20 juillet, il est possible de réserver une table chez Papy aux Fourneaux. On se régale de bons produits et, dans un esprit de table d'hôte, les plats sont servis au milieu de la table pour être partagés entre les convives. Quelques pas plus loin, même esprit convivial chez la Fabrique Bohème, un lieu mixte qui propose des espaces de travail pour nomades et résidents, et des

espaces où l'on peut créer et fabriquer, aussi bien en solo qu'avec l'aide de professionnels. Le commerce d'angle du 73 Pernety accueillera dès octobre « Chez Victor », à la fois boutique et restaurant de produits locaux, proposant des plats simples, gourmands et de saison. Et dans les prochains mois un café des Enfants verra le jour, en face de l'école du 69 Ouest. Nous souhaitons un bon démarrage à ces nouveaux commerçants et nous irons très vite à leur rencontre dans un prochain numéro d'InfoMag.



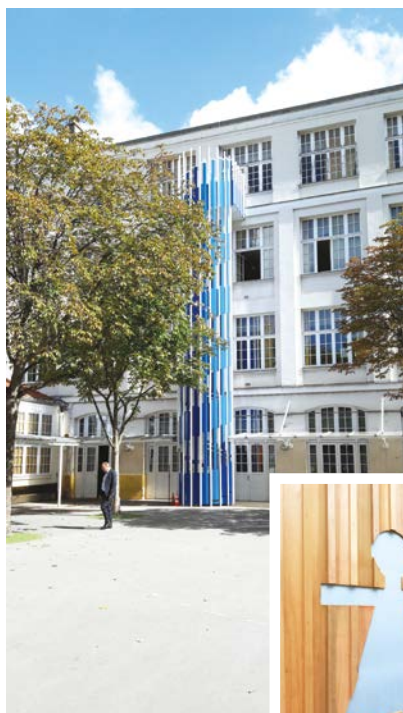
© DR

Les élus à votre rencontre pour partager le bilan de mi-mandat

Pour la 3^e année consécutive, les élus viennent à votre rencontre, du 11 septembre au 22 octobre, dans chacun des 6 quartiers de l'arrondissement. Alors que l'équipe municipale entame la seconde moitié de son mandat, le temps est venu d'un bilan d'étape. « Rendre compte de notre action et des engagements tenus est un élément sain et simple du contrat politique », rappelle la Maire du 14^e Carine Petit, dans la brochure de bilan de mi-mandat distribuée à la rentrée. Les très nombreux rendez-vous organisés dans le cadre d'1 Semaine / 1 Quartier seront autant d'occasions de poser aux élus toutes les questions que vous vous posez sur ce qui a été fait et ce qui reste à réaliser avant la fin de la mandature.



© DR



© DR

Les écoles se refont une beauté

Après un été riche en chantiers, beaucoup d'écoliers ont pu redécouvrir leurs écoles sous un nouveau jour à la rentrée. Plus d'un million d'euros ont été investis cette année dans les travaux de rénovation, avec 29 projets au sein de 20 établissements. Des sanitaires tous neufs ont ainsi été livrés aux 46 Boulard, 5 Prisse d'Avennes et 3 Alésia. Les enfants ont eu leur mot à dire sur le choix des décorations et ont même parfois participé à leur réalisation. Ces trois réalisations s'inscrivent dans le projet « améliorer le confort dans les écoles », voté lors du budget participatif 2015. L'escalier de la cour de Prisse d'Avennes a été repeint et l'école innove avec un garage à trottinettes. Les améliorations concernent également les réfectoires: celui de la maternelle Jean Dolent a été insonorisé et celui du 69 ouest bénéficie d'un double vitrage avec pare-soleil intégré.



La MJD déménage temporairement

En raison de travaux en cours dans ses locaux du 6 rue Bardinnet, la Maison de la Justice et du Droit a déménagé au 99, rue d'Alleray, Paris 15^e. Elle réintègrera, fin 2019, ses locaux remis à neuf. Elle vous accueille pour vous informer sur vos droits et vous proposer certains modes amiables de règlement des conflits. Pour bénéficier d'une consultation gratuite, prenez rendez-vous en vous présentant sur place ou par téléphone au 01 45 45 22 23.

Accès du 99 rue d'Alleray:

- À pied: compter environ 10 mn pour aller du 6 rue Bardinnet au 99 rue d'Alleray
- Métro ligne 13 : Plaisance - Pernety
- Métro ligne 12 : Vaugirard - Volontaires
- Bus 88 et 95 (Falguière) - 89 (Alleray)
- 62 (Labrouste)

Un service en ligne pour l'allocation personnalisée d'autonomie

Ce nouveau service numérique permet aux personnes âgées de 60 ans et plus, ou à leur proche de déposer une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile sur le site [paris.fr](https://apa.paris.fr), puis de suivre l'état de la demande. Il est accessible à cette adresse: <https://apa.paris.fr/portailAPA/>

L'APA permet de compenser la perte d'autonomie en facilitant le maintien à domicile ou en payant une partie du forfait dépendance en maison de retraite. 30000 parisiens en bénéficient et 7000 demandes sont déposées chaque année.

Le centre de distribution des Restaurants du cœur rue de Gergovie rénové

Lors de l'édition 2015 du budget participatif, les Parisiens ont voté pour la mise en place de projets visant à développer l'aide aux personnes en situation de précarité. Aussi, une enveloppe a été prévue pour intensifier l'aide alimentaire aux personnes



© DR

démunies, en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur de Paris ont bénéficié d'une subvention d'investissement de 45560 euros pour la rénovation de leur centre de distribution alimentaire du 30 rue de Gergovie qui accueille les personnes les plus démunies des 13^e et 14^e arrondissements. « Grâce à cette aide, la peinture a été refaite et nous avons pu installer un monte-charge. Le centre est maintenant plus fonctionnel et accueillant », se félicite Astrid Tulippe, la responsable du centre. De quoi atteindre sereinement la fin de la construction du nouveau centre de la rue Julia Bartet, où les équipes s'installeront pour la campagne d'hiver 2018.

La piscine Aspirant Dunand et le centre sportif Rosa Parks réceptionnent les dons des Parisiens !

La Piscine Aspirant Dunand et le centre sportif Rosa Parks ont rejoint le Réseau des Amistocks d'Emmaüs Défi. Mis à disposition de l'association par la Mairie de Paris, les deux espaces sportifs réceptionnent sans rendez-vous tout ce qui rentre dans un carton ! Ainsi, du lundi au samedi entre 8h00 et 20h, les habitants du quartier sont invités à venir y déposer leurs petits dons d'objets et textile en bon état : vêtements, linge de maison, bibelots, vaisselle, livres, jouets, petit électroménager, etc. Ces derniers seront ensuite collectés, triés puis revendus par les

140 salariés en insertion d'Emmaüs Défi dans ses deux magasins solidaires parisiens. Aujourd'hui le Réseau des Amistocks compte 60 points relais répartis dans Paris. Dans

le 14^e, les deux magasins Bio c' Bon, ainsi que l'association Solicycle, font aussi partie du Réseau. Donner aux Amistocks d'Emmaüs Défi, c'est mettre le réemploi au service de l'emploi !



© DR

LE 14^e EN MOUVEMENT LA NOUVELLE VIE DE QUARTIER

Un projet et un chantier portés par tous

Finis les engins de chantier ! Après un an de travaux la rue Daguerre se laisse enfin admirer dans ses nouveaux atours. Avec ses larges trottoirs abaissés et la suppression de la file de stationnement, elle présente maintenant une perspective globale remarquable et une belle continuité visuelle sur l'ensemble de la rue.

Cette rénovation faisait partie de la liste des 14 engagements prioritaires de Carine Petit pour le 14^e. Sa réalisation s'est accompagnée de nombreuses réunions publiques et visites de terrain. Attendu de longue date, le projet a été porté par tous, riverains, commerçants, élus, équipes des conseils de quartier... « Le sujet a animé nos réunions pendant des années, témoigne Nicolas Mansier, ancien président du Conseil de quartier Mouton-Duvernoy. Dès l'origine, nous avons fait émerger des propositions qui ont assez vite fait consensus. Nous sommes heureux de voir que tout ce que nous avons préconisé a été mis en œuvre. »

Les commerçants, dont beaucoup sont réunis au sein de l'association Village Daguerre, ont joué aussi un rôle charnière. Présents à toutes les réunions, ils ont été force de proposition sur des sujets sensibles comme le nombre et l'emplacement optimal des places de livraison. En contact direct avec les maîtres d'œuvre, ils ont relayé l'information pour que chaque commerçant de la rue sache précisément quand il allait être concerné par les travaux et puisse anticiper l'impact sur son activité. « Avec le recul, on peut dire que la phase des travaux s'est bien déroulée et dans le respect du calendrier, se



félicite Julien Halegoi co-président de l'association Village Daguerre. Le résultat est plaisant même si nous aurions aimé un revêtement plus qualitatif sur la chaussée. La rue est plus belle, plus passante et avec plus de cohérence entre la partie piétonne et non piétonne. Cela va contribuer à faire monter l'offre de commerces de proximités et à renforcer son dynamisme. »

La mobilisation de tous les acteurs se poursuit autour de nouvelles idées et, notamment, avec un ambitieux projet de végétalisation de la rue pour apporter de la couleur et compenser l'aspect tout minéral avec une touche de verdure.

Enfin la rue devrait également bénéficier des retombées de plusieurs projets voisins comme la rénovation de la place Denfert-Rochereau, de l'avenue du Général Leclerc ou encore la création par la Ville d'un circuit Paris atypique dans le 14^e pour promouvoir l'activité touristique. Déjà célèbre, le quartier Daguerre n'a pas fini de rayonner et de faire rêver.



La zone de rencontre indique que le piéton est prioritaire sur tous les autres usagers. La vitesse est limitée à 20 km/h. Un double sens cycliste est mis en place et matérialisé au sol. La rue Daguerre fait aussi partie du dispositif Paris Respirer. Sa voie est fermée à la circulation les dimanches et jours fériés, pour que le public puisse profiter pleinement de l'espace parisien.

Inauguration le 7 octobre !

À l'occasion de la Nuit Blanche, venez nombreux le 7 octobre pour l'inauguration du réaménagement de la rue !

17h30-19h30 : Déambulation de l'avenue du Maine à l'avenue du Général Leclerc. Animation musicale, végétalisation, dégustation... Venez rencontrer vos commerçants et participer à l'animation de la rue !

20 heures-1h : Nuit Blanche. Laissez-vous éblouir par le Jardin des Lucioles, une installation d'Anne Damesin et Rémi Delaplace du collectif les 2dés. À l'intersection des rues Deparcieux, Gassendi et Lalande.



Le saviez-vous ?

Si Nicéphore Niepce est reconnu comme l'inventeur de la photographie, Louis Daguerre a amélioré le procédé avec son daguerréotype, qui a largement contribué à sa diffusion rapide. Louis Daguerre est né le 18 novembre 1787. Nous célébrons donc en 2017 le 230^e anniversaire de sa naissance. Une belle occasion de rénover la rue qui porte son nom depuis 1867.

LE RUE DAGUERRE

À la rencontre des commerçants

Dans l'imaginaire des parisiens et des touristes, la rue Daguerre se limite souvent à sa petite partie piétonne, si vivante et colorée, avec ses étalages et ses terrasses qui ne désemplissent jamais. Les riverains et les vrais connaisseurs savent à quel point elle est aussi conviviale dans sa partie non piétonne. Chaque carrefour a son ambiance et ses habitués, qui se retrouvent volontiers pour discuter à la terrasse du Naguère, du Village Daguerre, du Bouquet... Avec près de 100 commerces de proximité, cafés et restaurants, la rue a toujours été une belle invitation à l'exploration et à la découverte. Elle l'est encore plus avec ses larges trottoirs et maintenant que le piéton est prioritaire dans toute la rue.

Bulles de salon

87, rue Daguerre
01 43 20 47 89
www.bullesdesalon.com

Depuis plus de 10 ans, Bulles de salons se consacre exclusivement à l'univers de la BD, pour mieux en faire découvrir toute la richesse. Des grands classiques franco-belges aux mangas, en passant par les comics américains, tous les genres sont représentés et il est rare qu'une nouveauté manque à l'appel. Surtout, les clients peuvent compter sur les conseils experts de Laurent-Marc Touitou et de son équipe pour toujours trouver bulles à leur goût. Avec au moins deux dédicaces par mois, les occasions d'échanger directement avec les auteurs sont nombreuses. Et avec le nouveau grand trottoir, ces moments de convivialité pourront se multiplier en terrasse dès les beaux jours.



© DR

La cave des papilles

35, rue Daguerre
01 43 20 05 74
www.lacavedespapilles.com

Derrière la devanture bicolore se dissimule une des plus belles caves du 14^e. Gérard Katz l'a reprise en 2001 pour partager sa passion des vins naturels et les faire découvrir au plus grand nombre. Une manière de rendre hommage au travail de vigneron qui, pour des raisons éthiques, ont choisi d'utiliser des pratiques respectueuses de l'environnement en cherchant à retrouver l'expression naturelle des terroirs et le caractère vivant du vin. Les 1500 références de la cave permettent d'en explorer toutes les nuances. Des dégustations sont fréquemment organisées le samedi en présence des vignerons.



© DR

Vacroux

5, rue Daguerre - 01 43 22 09 04



© DR

Créée en 1949, la fromagerie Vacroux est l'une des plus anciennes enseignes de la partie piétonne. Sylvain poursuit l'aventure familiale initiée par son grand-père et aide à trouver son bonheur parmi les 400 variétés de fromages de chèvre, de vache ou de brebis. La maison propose des spécialités comme le

Saint Victor, assemblage de fromage de vache frais et d'épices, et une large gamme de fromages truffés : brillat savarin, brie, tomme du Berry, Gouda, Pecorina... Des plateaux peuvent être composés sur commande pour toutes les occasions. On trouve aussi un beau rayon de charcuteries d'Ardèche, idéales pour accompagner une bonne raclette.

ChocoLATITUDES

57, rue Daguerre - 01 42 18 49 02
www.chocolatitudes.com

Envie de goûter à de grands chocolats? Rendez-vous chez ChocoLATITUDES! Vous en trouverez de toutes sortes: des rares, des bios, des éthiques, des spéciaux... La sélection est faite par une experte. En effet, avant d'ouvrir sa boutique en 2006, Laurence Alemanno était chercheuse en Biologie du cacao. Quelques tables sont disposées en terrasse et en boutique pour se poser et déguster selon la saison, des chocolats chauds ou froids, participer à des ateliers gourmands ou feuilletter les livres écrits par Laurence sur sa grande passion.



© DR

Haili - Paris

56 Rue Daguerre
01 40 47 54 86
[Facebook Haili - Paris](https://www.facebook.com/Haili-Paris)

Une boutique multi-marques qui permet de découvrir une quinzaine de créateurs français et européens, avec une sélection qui privilégie les belles matières. Mais les habitués viennent avant tout pour les conseils avisés de Patricia, ancienne styliste de mode, qui depuis bientôt 20 ans, avec son œil expert trouve à coup sûr la tenue ou l'accessoire qui leur va le mieux. Chez Haili, les essayages s'enchaînent, les discussions sont animées et les clientes repartent bien souvent les bras chargés et avec le sourire.



© DR

ZOOM
SUR

LE CONSERVATOIRE ET JOUE EN

La Ville de Paris a engagé une réforme ambitieuse et exigeante des conservatoires pour accroître le nombre de places disponibles et les rendre plus accessibles à tous. Ils deviennent les fers de lance d'une grande communauté d'enseignement qui doit permettre à chaque jeune Parisien, de goûter à la culture et d'accéder à un enseignement conforme à ses aspirations.

Après trois ans d'une réflexion collective et passionnée, la réforme des conservatoires portée par la municipalité parisienne est largement déployée en cette rentrée 2017.

Les 17 conservatoires de la Ville de Paris ont pour mission principale de dispenser un enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Véritable porte d'entrée dans l'univers artistique, ils guident le jeune public vers une pratique artistique autonome et incarnent un réseau d'apprentissage d'une incroyable richesse. Celle-ci doit être préservée mais surtout développée.

La réforme engagée a pour objectif de pouvoir donner accès à encore plus de jeunes. Pour cela, de nouvelles filières sont développées et des partenariats noués dans chaque arrondissement pour adapter l'offre pédagogique et attirer un public nouveau. La réforme s'articule autour de trois grands points.

1. La diversification de l'offre et des pratiques

Chaque conservatoire propose trois nouvelles filières d'apprentissage musical en complément des dispositifs existants et consacrant à l'élève le même temps pédagogique que celui des filières individualisées, à savoir :

- Une filière d'Apprentissage de la Musique par une Pratique instrumentale Collective (AMPIC) avec des groupes de musiques anciennes, vents, violon-jazz, etc.).
- Une filière voix.
- Le développement des filières mixtes, nouvelles technologies et musiques actuelles.

La création ou le renforcement de ces filières collectives permet de faire évoluer significativement, dans un souci de qualité, d'excellence mais aussi de modernité, l'offre pédagogique dans les conservatoires.

Dans le 14^e :

Les groupes d'Apprentissage de la Musique par une Pratique Instrumentale Collective ont été initiés il y a trois ans avec des groupes Cordes et Vents puis Instruments anciens. Un nouveau groupe Bois est lancé cette année.

La durée du cycle est de 4 ans avec 3h de cours par semaine (1 h 30 de cours d'ensemble incluant la formation musicale et 1 h 30 d'apprentissage instrumental en pédagogie de groupe.)

L'apprentissage de la musique par la pratique vocale collective (filière voix) se renforce aussi cette année. Un atelier de 2 heures par semaine est proposé pour les enfants de CE1 et CE2. Ceux qui veulent poursuivre pourront s'engager en filière Voix 1 à partir du CM1, puis Voix 2, de la 6^e à la 3^e, avec 3h 30 par semaine.

Lino, élève en 2^e année d'Ampic

En cette rentrée, Lino, 7 ans, entame sa 2^e année de cursus collectif de musique ancienne. Flûte à la main, aux côtés de ses trois copines de classe, il vient de terminer son cours d'instrument en pédagogie de groupe du mardi. « 1 h 30, c'est vraiment passé très vite », clame-t-il enthousiaste. Il attend avec impatience son cours du vendredi où il jouera cette fois en tutti, dans un groupe composé de 4 flûtes et 4 luths. Caractéristique de cette filière collective, le cours de formation musicale est intégré au cours de pratique instrumentale. Un professeur de formation musicale intervient le vendredi en interaction avec le professeur d'instrument. Originalité cette fois du cursus de musique ancienne dans le 14^e, il intègre aussi de la danse ancienne, avec l'intervention d'un 3^e professeur. En plus d'apprendre la flûte, Lino apprend à danser la musique qu'il joue. Le parcours est donc assez exigeant. Pas de quoi effrayer Lino qui fait d'ailleurs la fierté de ses professeurs en progressant très vite.



ATOIRE ÉVOLUE ÉQUIPE

L'apprentissage de la musique par ordinateur (MAO) devient un vrai cursus en 4 niveaux (1 h 15 par semaine en niveau 1 puis 1 h 30 pour les autres niveaux).

La directrice du conservatoire observe dans ces nouvelles filières une belle dynamique de groupe. Elle estime que les premiers résultats sont prometteurs. Le niveau des concerts de fin d'année montre que les fondamentaux tels que justesse ou incorporation du rythme, sont installés.

2. Le parcours de sensibilisation musicale pour les classes de CP

Chaque conservatoire déploie un Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM), en lien avec l'Éducation nationale et les professeurs de la Ville de Paris, avec deux types d'offres proposées qui permettent aux élèves des classes de CP de bénéficier de 6 heures de musique annuelle.

Dans le 14^e:

Le PSM a été expérimenté l'an dernier auprès de 426 élèves de CP. L'objectif est de le généraliser cette année pour le rendre accessible à plus de 900 élèves. Ce sont les professeurs de CP qui prennent l'initiative de l'inscription.

Le parcours repose sur deux offres complémentaires qui favorisent la découverte et l'initiation artistique : une offre de culture musicale et une offre de pratique instrumentale. Les propositions du conservatoire du 14^e sont variées : conte musical, concerts spectacles éducatifs, rencontre avec un compositeur, création d'ambiance sonore et accompagnement de spectacles...

Michael Garderet, professeur de musique et coordinateur du PSM dans le 14^e

« Ce parcours de sensibilisation est formidable car le conservatoire apporte des moyens que l'école n'a pas et donne l'opportunité aux enfants de participer à des expérimentations bien plus ambitieuses. Dans les ateliers de pratique instrumentale, par exemple, ils se voient présenter une grande variété d'instruments et peuvent en essayer de familles différentes. Le but n'est pas de leur apprendre mais de semer chez chacun une petite graine, et de sensibiliser sur le fait que la musique existe et peut se pratiquer. Avec le recul nous verrons si cela leur donne vraiment envie d'aller plus loin mais les enfants semblent vraiment contents et réceptifs. »

Nathalie Douezy, institutrice de CP à l'école Sibelle

« Ma classe a participé l'an dernier à un atelier de sensibilisation autour des percussions. Pendant un mois, nous avons été accueillis une heure par semaine au conservatoire. Scindés en demi-groupe de douze, les enfants ont été mis en situation d'instrumentistes et devaient à la fin illustrer une histoire de manière sonore. Malgré le petit nombre de séances, le professeur a fait un travail formidable. J'ai été surprise que les enfants parviennent à présenter un résultat aussi abouti. Même les élèves habituellement dispersés étaient à la fin intéressés et actifs. Ce travail collectif a en plus eu le mérite de souder le groupe. Je ne vois donc que du positif. »



© Laurent Bougogne / Ville de Paris

PUBLICITÉ

3. Les partenariats avec les acteurs du champ social et de l'enseignement artistique

Chaque conservatoire met en place des partenariats avec les structures de l'arrondissement œuvrant dans le champ de l'enseignement artistique et avec les structures sociales.

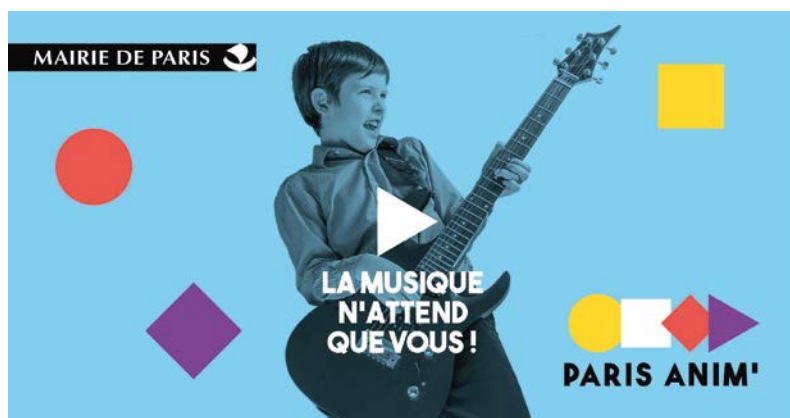
L'objectif est de construire, sur le 14^e, une offre complémentaire entre les différentes structures, plus lisible pour les Parisiens et adaptée aux besoins et aspirations des usagers et d'accueillir les publics les plus éloignés de la culture.

Dans le 14^e:

Une convention a été signée entre le conservatoire et le centre Paris Anim' Marc Sangnier pour créer un cursus de musiques actuelles avec guitare électrique, batterie, basse, chant musiques actuelles. Le professeur peut aussi consacrer du temps à des groupes qui ont besoin d'une aide pour faire une maquette ou un projet de scène. L'inscription se fait au centre Paris Anim', sauf pour la guitare qui passe par le conservatoire avec un tirage au sort.

Les partenariats avec les associations sont en cours de constitution.

Une convention lie aussi le conservatoire au Centre social Didot. L'an dernier le conservatoire a accueilli des groupes pour des stages Hip-Hop. Une chorale intergénérationnelle est créée cette année, qui se réunit toutes les semaines au centre Didot. Le conservatoire et le centre Didot sont aussi partenaires sur le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (Demos).



Les effets attendus de la réforme à Paris

Cette réforme doit permettre dans les années qui viennent :

- d'augmenter significativement l'offre globale d'enseignement musical en créant, à l'horizon 2020, 3800 nouvelles places au sein des conservatoires, des centres Paris Anim' et des écoles associatives, amenant à plus de 8400 le nombre de places pour les enfants scolarisés en CE1, soit une offre supérieure aux volumes de demandes actuelles ;
- de favoriser les passerelles entre les différentes structures de la Ville de Paris afin d'offrir des parcours différenciés et adaptés aux souhaits des élèves, qu'ils soient enfants ou adolescents ;
- d'assurer une meilleure visibilité sur l'offre globale de l'enseignement musical entre les différents acteurs.

Pour tout savoir sur l'offre des conservatoires parisiens, les tarifs et les inscriptions : www.paris.fr/conservatoires

3 QUESTIONS



DOMINIQUE DAVY-BOUCHENE,

Directrice du CMA14

Qu'attendez-vous de cette réforme ?

Elle doit nous permettre d'être davantage en adéquation avec la réalité de notre époque. Avec le numérique notamment, une profonde transformation culturelle est à l'œuvre et le mode de fonctionnement et les attentes des jeunes évoluent.

Pour y répondre, les conservatoires ont commencé depuis longtemps à diversifier leurs propositions, notamment sur le plan de l'innovation pédagogique, en articulant apprentissage individualisé et collectif. Cette réforme s'inscrit dans cette évolution dont l'enjeu central est la démocratisation des pratiques. Après une période d'expérimentations la ville se donne vraiment les moyens de sa mise en place.

Que change-t-elle concrètement pour le public ?

D'abord ce public évolue, puisque la réforme vise à toucher le plus grand nombre et même l'ensemble d'une classe d'âge pour la sensibilisation musicale au CP. En associant les ressources du conservatoire et de l'ensemble des partenaires, un large éventail d'activités nouvelles est proposé et des passerelles sont créées. C'est important car un jeune peut se sentir bien à un moment au conservatoire et plus à un autre dans un centre d'animation ou une association. Selon sa personnalité et ses envies, chacun doit pouvoir suivre sa voie et à son rythme. La pratique artistique est un facteur d'enrichissement formidable. L'important est qu'elle reste pour tous et pour longtemps un élément de la vie sociale.

Qu'apportera le nouveau conservatoire du 14^e ?

Ouvrant ses portes impasse Vandal à la rentrée 2019, il permettra une forte augmentation de la capacité d'accueil avec jusqu'à 2600 élèves inscrits, y compris hors les murs. Avec son grand studio et ses nombreuses salles polyvalentes et salles de cours, nous pourrions développer les projets transversaux et être plus ambitieux sur l'action culturelle. Ce sera enfin un conservatoire connecté et en pointe sur les nouvelles technologies, avec notamment une salle dédiée à la musique assistée par ordinateur.

PUBLICITÉ

COMMENT LE VÉLO SE GÉNÉRALISE À PARIS ? DÉCRYPTAGE

Le 1^{er} janvier 2018, le Velib' nouvelle génération entre en service à Paris et dans plus de 50 communes du territoire métropolitain.

Plus léger, modernisé et avec 30 % de modèles à assistance électrique, il cumule les atouts pour séduire de nouvelles catégories de population. Son lancement intervient au moment où Paris accélère sur le plan vélo avec l'ouverture de voies cyclables et de nouveaux aménagements au profit des cyclistes. La Ville se fixe comme objectif que 15 % des déplacements domicile-travail se fassent à vélo en 2020.

LE PASSAGE AU NOUVEAU VELIB'

Pour une transition rapide et douce, les deux services vont cohabiter fin 2017. En effet, le nouvel exploitant va remplacer la moitié des stations existantes au dernier trimestre 2017 et l'autre moitié au premier trimestre 2018. 50 % des stations du nouveau Velib' seront en activité au 1^{er} janvier 2018 et 100 % fin mars.

Velib' 1	Velib' 2
	
J-C Decaux	Smoovengo
Contrat de 10 ans (2007-2017)	Contrat de 15 ans (2018-2032)
Plus de 1 200 stations	Plus de 1 400 stations
30 communes couvertes	63 communes couvertes en 2018

LES ATOUTS DU NOUVEAU VÉLIB'



Un poids allégé de 2 kg



Système 30 % des modèles à assistance électrique (autonomie 50 km)



Un dispositif plus résistant au vandalisme



Boitier électronique embarqué « Smoove box » pour afficher toutes les informations utiles



Système « anti station pleine » (overflow): possibilité d'accrocher son vélo à un autre lorsque tous les emplacements sont occupés

LE VELIB' EN CHIFFRES 10 ANS APRES SON LANCEMENT

1 260
stations

300 000
abonnés à l'année

40 m
de déplacements annuels

40 %
des déplacements à vélo à Paris

Un service de transport partagé en libre accès qui fait des émules:
Autolib' lancé en 2011, **Cityscoot** en juin 2016...

LE VELO A L'HONNEUR À PARIS

**Paris triple son budget:
150 M€ sur la mandature**

**aménagement pistes cyclables:
63 M€**

**aménagements cyclables dans
le cadre des grands projets:
40 M€**

**aménagement dans les zones 30
du double sens:
30 M€**

**stationnement:
7 M€**

**aide à l'achat:
10 M€**

1 400 km
l'objectif d'aménagements
cyclables en 2020

**Création d'un Réseau
Express Vélo (REVe)**

◀ C'est le réseau principal avec deux
grands axes Nord-Sud et Est-Ouest. ▶

50 %

**du linéaire a déjà fait l'objet
d'études et entrera rapidement
dans la phase de travaux**

L'Avenue du Général Leclerc en fait partie.
Ses pistes entreront en service en 2018

30

Généralisation des zones 30



**Intégration du double sens
cyclable dans les rues. 180 km de pistes
cyclables en plus à Paris en 2017.**

TRIBUNES

PLEIN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les annonces du gouvernement pendant l'été sur la réduction, voire la suppression, des contrats aidés a jeté le monde associatif dans la perplexité d'abord puis dans le désarroi, tant les conséquences pour les associations sont immenses dans le 14^e comme partout ailleurs en France. D'abord les associations sont déjà largement fragilisées par les réductions significatives de leurs subventions. Ensuite l'aide accordée permettait, à des associations et des structures publiques, d'assurer et de développer des missions de proximité qu'elles ne seront plus en situation

de mener dès la rentrée 2017. Enfin, ce type de contrat encadré et appuyés financièrement par l'État permettait à des demandeurs d'emploi de longue durée, des jeunes, des personnes en grande difficulté de trouver un débouché, d'avoir une vraie expérience professionnalisante.

La Ville de Paris a fait de l'insertion professionnelle un axe fort de sa politique en matière de ressources humaines à travers le développement de l'apprentissage et le recrutement de nombreux agents en contrats aidés. Ce sont 1 424 personnes qui bénéficiaient avant l'annonce de ce type d'aide surtout dans le périscolaire, Paris comme notre arrondissement seront donc impactés. Quant aux associations du 14^e elles

se mobilisent pour voir les conséquences directes auxquelles elles auront à faire face et les actions qu'elles envisagent de mener. De notre côté nous les accompagnerons, comme nous l'avons toujours fait et nous demandons sans plus attendre au gouvernement de revoir son projet, qui aujourd'hui fragilise un peu plus encore les personnes en situation de précarité.

GRUPE SOCIALISTE, RADICAUX ET APPARENTÉS

UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS POUR LE 14^e !

Pour lutter contre le dérèglement climatique et la pollution, le développement des modes de transports doux (marche, vélo, transports en commun) est indispensable. Et il faut que ces modes de déplacements soient adaptés aux besoins quotidiens des habitant-e-s. Au niveau de l'offre de bus, nous avons remarqué que les habitant-e-s de la Porte de Vanves étaient mal desservis, en particulier pour pouvoir se rendre facilement dans les quartiers Mairie 14^e et Denfert-Rochereau. C'est pourquoi nous avons obtenu, grâce à

l'action de Sylvie Lekin, adjointe aux transports, l'ouverture d'une nouvelle ligne de bus, la 59, desservant les quartiers Porte de Vanves, Plaisance-Pernety, Montparnasse, Mairie 14^e et Denfert-Rochereau. Cette ligne se prolonge ensuite dans le 13^e arrondissement, via le boulevard Arago jusqu'à la place d'Italie.

Cette nouvelle ligne permettra de désaturer le sud de la ligne 13 du métro et de simplifier les déplacements au quotidien. Par exemple, pour les jeunes élèves du conservatoire qui, habitant à proximité de l'ancien site Darius Milhau, souhaiteraient se rendre dans les nouveaux locaux de la Porte de Vanves. Ou encore, pour les plus anciens habitants

Porte de Vanves et désirant se rendre à la Mairie d'arrondissement pour des démarches administratives.

Voilà une écologie concrète au service des habitant-e-s du 14^e !

LE GROUPE ÉCOLOGISTE: CELIA BLAUEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD

DISPARITION DES EMPLOIS AIDÉS: NE LAISSONS PAS FAIRE !

Les premières décisions du gouvernement Macron - casse du Code du travail, fiscalité favorable aux plus riches, réduction drastique de la dépense publique, baisse de 60 euros par an des APL... - portent la marque d'une politique dure aux plus précaires. Les collectivités locales vont subir de plein fouet cette politique par la réduction de 11 % des aides aux quartiers en politique de la ville, une nouvelle baisse de 13 milliards des

dotations aux collectivités, la suppression de la taxe d'habitation... Même si ce sont les plus petites communes qui subiront le plus cette nouvelle cure d'austérité, la capitale ne sera pas épargnée.

Nous voulons dénoncer en particulier la suppression prévue de 250 000 contrats aidés. Leur disparition va laisser des milliers de bénéficiaires brutalement sur le carreau et mettra à mal un secteur associatif sacrifié aux économies budgétaires. Même si nous revendiquons de véritables moyens pour exercer ces missions d'intérêt général, avec de vrais salaires et de vrais statuts, ces emplois aidés sont, dans l'attente, un point d'appui pour les personnes éloignées de

l'emploi ou sans formation. Sans eux, de nombreuses associations seront en péril, notamment dans le 14^e arrondissement. Nous leur apportons tout notre soutien et appelons aux mobilisations pour le maintien de ces emplois.

VOS ÉLUS COMMUNISTES DU 14^e ARRONDISSEMENT, CATHERINE CHEVALIER, HERVÉ BÉGUÉ, NICOLAS LIÉBAULT

NE JAMAIS SE REPOSER SUR SES LAURIERS !

Dans quelques jours, Paris devrait être désignée comme ville organisatrice des Jeux Olympiques en 2024. Nous avons défendu ce projet en 2014 quand peu de personnes y croyaient alors et nous sommes aujourd'hui heureux de voir enfin Paris remporter une si belle épreuve.

Mais, entre-temps, un autre évènement mérite notre attention : les prochains championnats d'Europe d'athlétisme devraient être organisés en 2020 au stade Charlety et les athlètes hébergés à la Cité Internationale Universitaire voisine. Au-delà de l'aspect médiatique et sportif exceptionnel, ce prochain évènement doit

aussi être l'occasion pour notre arrondissement d'en tirer le meilleur profit à plus d'un titre :

- sur le plan des infrastructures, en accélérant et en améliorant notamment le projet de désaturation de la gare de RER Cité Universitaire dont les travaux devraient débuter en 2019 pour finir en 2022 et en y incorporant enfin une sortie nord attendue par le quartier Montsouris depuis trop longtemps,

- sur le plan sportif, en y associant le plus possible les associations sportives de notre arrondissement mais également en les accompagnant dans leur développement puisqu'elles devraient, normalement, profiter de l'engouement populaire que vont nécessairement susciter de telles compétitions,

- sur le plan éducatif, en développant sérieusement les classes à horaires aménagés afin

de favoriser la pratique du sport qu'il soit de haut niveau ou non d'ailleurs et dont les vertus pédagogiques ne sont plus à démontrer pour le bien-être de nos enfants et de leurs parents. Mais tout cela implique de notre part à tous une forte mobilisation collective et un peu d'esprit d'entreprise, sans se reposer sur nos lauriers. Vous pouvez compter sur nous !

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, MARIE-LAURE DAUCHEZ, STÉPHANE FERTIER ET BERTRAND LESAIN, VOS ÉLUS LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS.

NUISANCES SONORES : LA POLLUTION INVISIBLE !

Paris, de par sa densité de population élevée, bruisse, jour et nuit. Pour autant, il existe encore de nombreuses marges de manœuvre pour réduire les nuisances sonores auxquelles sont confrontés quotidiennement de trop nombreux habitants du 14^e.

Si nous saluons les trop rares expérimentations visant à réduire le bruit de la circulation comme la pose d'un bitume anti-bruit sur une partie de l'avenue du Général Leclerc, nous regrettons la passivité de la mairie du 14^e quant aux autres nuisances sonores, surtout nocturnes, dues souvent aux incivilités

diverses, domestiques ou économiques, dans l'espace public et privé.

Ce type de nuisances, comme celles du City stade du Square Lionel Assouad ou du Parc Montsouris, passé minuit, ou dans d'autres jardins publics, sont bien réelles, de surcroît en période estivale, en pleine canicule, alors que se barricader derrière son double vitrage n'est plus une option.

Il ne s'agit pas de dénier au 14^e sa qualité de vie populaire et heureusement animée, mais il faut permettre que ses usages soient conformes avec les règles de bienséance, de respect citoyen, dans un cadre apaisé, et partagé. Seule une présence humaine accrue, comme une « brigade de lutte contre les incivilités » que les habitants du 14^e peinent

à voir naître, épaulée par une vidéo-protection des parcs et jardins, seront à même de faire respecter les règles élémentaires de savoir-vivre, mais aussi d'empêcher, disputes, bagarres, trafics en tous genres et autres manifestations, insupportables depuis de trop nombreuses années.

ERIC AZIÈRE, UDI-MODEM

NON À UN BIDONVILLE DANS LE 14^e !

C'est pourtant ce qui risque d'advenir si la mairie du 14^e ne réagit pas rapidement et vigoureusement. Car depuis la fin de l'été, un nombre croissant de tentes se sont installées sous l'un des ponts de la Petite ceinture qui traverse notre arrondissement, au niveau de la rue des Plantes. À l'intérieur, des personnes sans domicile et probablement sans papiers, Roms selon les médias vivent dans des conditions indignes. Les conséquences ne se sont pas fait attendre : amoncellement de déchets en tout genre, insalubrité, risques

sanitaires pour ces personnes et leurs enfants qui vivent dehors, insécurité pour les riverains. La sécurité des personnes et des lieux est par ailleurs menacée par des feux de camp qui ont déjà provoqué des départs d'incendie. Les prises de contact – ou plutôt les tentatives – se heurtent en outre à une défiance qui n'est pas pour rassurer riverains et passants. Bref, tous les ingrédients pour que les choses dégénèrent et s'installent durablement sont réunis.

Tant pour les personnes qui y vivent que pour le quartier et ses habitants, ce campement doit être évacué d'urgence. C'est d'ailleurs la seule façon de faire en sorte qu'il ne s'étende pas, la Petite ceinture est longue. Alors, que fait la Ville ? Manifestement : rien. Elle reste

muette face aux plaintes des habitants. Elle ne répond pas aux journalistes*. Surtout, elle n'agit pas alors que c'est sa responsabilité. Si la solution n'est pas simple, elle est toutefois claire : appliquer la loi pour faire immédiatement évacuer le site. Et la position à tenir évidente : ferme et exemplaire, par respect pour tous.

* lire Le Parisien du 5 septembre 2017

MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET PATRICK VIRY, ÉLUS DU 14^e ET TOUTE L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE 100 % 14^e

PUBLICITÉ